



**SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU SITE  
D'ARJUZANX**

**N° 4**

**Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022**

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- . M. Paul CARRERE
- . Mme Dominique DEGOS
- . M. Jean-Luc DELPUECH
- . Mme Sylvie PEDUCASSE

**Représentant la commune de Morcenx-la-Nouvelle :**

- . Mme Isabelle CANTEGREIL
- . Mme Martine COULOUDOU
- . Mme Christelle GUILHEMSAN
- . M. Alain CLOUTOUR

Avait donné procuration :

- . Mme Salima SENSOU à M. Jean-Luc DELPUECH

Etait excusé :

- . M. Xavier FORTINON

Etaient également présents :

- . M. Denis RICHARD, Directeur du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels
- . Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement, M. Fabrice BOUCHET, Chargé d'opérations
- . Pour le Conseil départemental :
  - . M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**DECIDE :**

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE